

Solidaires en action N° 67

Le 24 octobre 2011

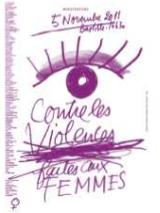
Manifestation contre les violences faites aux femmes

Ces violences sont l'expression de la domination des hommes sur les femmes, d'un système social basé sur un sexe considéré « plus fort » (le masculin). Les racines des violences contre les femmes se trouvent donc dans les inégalités entre les hommes et les femmes, dans la volonté « sociale » de maîtriser le corps des femmes, et leur sexualité. Elles ne sont pas exclusivement le fait d'hommes « isolés », vu leur importance et leur fondement, mais relèvent bien d'une tolérance sociale aux inégalités de sexe. C'est pourquoi la lutte contre les violences implique une volonté de transformer les rapports entre les sexes, et concerne les pouvoirs publics, comme chacun et chacune d'entre nous. Les « affaires » récentes impliquant des hommes politiques démontrent encore et toujours la permanence du sexisme, au vu des réactions de dénigrement envers les victimes.

Les inégalités entre les sexes ne sont pas supportables : ni dans la société, ni au travail. Qu'il s'agisse d'injures, de comportements sexistes, d'agressions sexuelles, de harcèlements sexuels, de viols, de coups... : le syndicalisme est directement concerné puisqu'il a, quand il en a connaissance, à agir pour soutenir, défendre et accompagner les salariées victimes de violences. Mais aussi parce que ces violences sexuelles sur le lieu de travail sont une menace sur l'emploi et la carrière : refus d'embauche, détérioration des conditions de travail, notation freinée voire bloquée, mutation, refus de promotion, « mise au placard », déqualification, licenciement etc.

Contre les violences faites aux femmes, manifestons !

Elles sont l'expression de la domination des hommes sur les femmes, d'un système social basé sur un sexe considéré « plus fort » (le masculin). Les racines des violences contre les femmes se trouvent donc dans les inégalités entre les hommes et les femmes, dans la volonté « sociale » de maîtriser le corps des femmes, et leur sexualité. Elles ne sont pas exclusivement le fait d'hommes « isolés », vu leur importance et leur fondement, mais relèvent bien d'une tolérance sociale aux inégalités de sexe. C'est pourquoi la lutte contre les violences implique une volonté de transformer les rapports entre les sexes, et concerne les pouvoirs publics, comme chacun et chacune d'entre nous. Les « affaires » récentes impliquant des hommes politiques démontrent encore et toujours la permanence du sexisme, au vu des réactions de dénigrement envers les victimes.



Pour le syndicalisme de transformation sociale de Solidaires, les inégalités entre les sexes ne sont pas supportables : ni dans la société, ni au travail. Qu'il s'agisse d'injures, de comportements sexistes, d'agressions sexuelles, de harcèlements sexuels, de viols, de coups... : le syndicalisme est directement concerné puisqu'il a, quand il en a connaissance, à agir pour soutenir, défendre et accompagner les salariées victimes de violences. Mais aussi parce que ces violences sexuelles sur le lieu de travail sont une menace sur l'emploi et la carrière : refus d'embauche, détérioration des conditions de travail, notation freinée voire bloquée, mutation, refus de promotion, « mise au placard », déqualification, licenciement etc.

Solidaires revendique notamment :

- la prise en compte comme accident du travail des violences sexistes au travail, y compris psychologiques
- des campagnes de prévention obligatoires et régulières pour des comportements non sexistes dans l'entreprise
- une procédure de signalement et actions en justice si nécessaire lors de discriminations
- la mise en œuvre de mesures spécifiques en cas de violences conjugales et prises en charge par l'entreprise de l'accompagnement de la victime (assistant-e social-e, logement, soutien financier, mobilité si nécessaire...)

Toutes et tous à Paris, le 5 novembre !

Rendez-vous 14 h 30 à Bastille

Union
syndicale
Solidaires

Union syndicale Solidaires 144 Bd de la Villette 75019 Paris
tel : 01 58 39 30 20 - fax : 01 43 67 62 14
Site : www.solidaires.org - Courriel : contact@solidaires.org

L'Union syndicale Solidaires appelle à la manifestation nationale unitaire du 5 novembre, à Paris.

Chimie/Pharma : 15 jours de grève à SANOFI Elbeuf (76)

Les salarié-e-s de l'usine d'Elbeuf sont confronté-e-s depuis plusieurs années à des problèmes organisationnels de taille, avec une activité en augmentation constante depuis 2 ou 3 ans. **L'effectif titulaire varie peu mais la direction a recours de plus en plus à la main d'œuvre précaire (intérim et CDD).** A partir de 2015, l'activité sera complétée par la fabrication d'hydrocortisone et de crème enzymatique ; ainsi, elle aura plus que doublé. Mais la direction ne donne aucune information sur le détail de cette activité, de la charge de travail et des effectifs pérennes qui doivent aller avec ! Par ailleurs, Elbeuf est la lanterne rouge de Sanofi chimie en termes de salaires.

Des heures d'infos syndicales, fin septembre, ont permis de construire un débrayage de 2 heures le 6 octobre. Les revendications ont été portées à la direction : un ultimatum lui a été fixé, pour la semaine suivante. Un nouveau débrayage de 2 heures le 12 octobre a permis aux grévistes de remonter à la direction. Fait peu commun, celle-ci avait déjà des propositions à faire... Chaque heure d'arrêt pénalise la fabrication !

Des acquis non négligeables ont été obtenus :

- **égalité de traitement entre CDI, intérimaires et CDD pour l'obtention d'une prime ;**
- **mise à niveau des effectifs, avec embauche d'intérimaires, passage de 5 intérimaires en CDD et embauche de 5 CDI ;**
- **projet de réorganisation prenant en compte charge de travail et effectifs,** pour une mise en place en janvier 2012.

Une autre grève dans la Chimie normande...

Une grève, animée par la CGT et SUD, s'est développée sur le site SAIPOL de Rouen. Les revendications portent sur le climat social, les primes, les embauches. Deux autres sites (Bassens et Sète) ont déclenché une grève de deux jours en solidarité.

Mais la direction n'a rien lâché sur les salaires, au motif que rien ne peut se faire en local. Dès le vendredi 14 au soir la grève est partie : 2 heures par quart sur tout le week-end avec AG lundi matin. Entre temps, l'intersyndicale CGT/CFDT/SUD est devenue CGT/SUD...Le mouvement a été suivi à 85% par les postés de fabrication et reconduit depuis, avec deux A.G. par semaine ; la dernière vient de reconduire, unanimement, jusqu'au 3 novembre.

Amiante : 4 000 manifestant-e-s chez le ministre Bertrand

4000 personnes ont défilé dans les rues de Saint-Quentin le samedi 15 octobre, à l'appel de l'Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante (ANDEVA), dont l'Union syndicale Solidaires est membre. Une délégation de 90 victimes italiennes de l'association AFEVA était présente. Nous reprenons ici l'essentiel du communiqué de l'ANDEVA.



(...) on pouvait dénombrer ce jour là plus de 4000 manifestant-e-s venus protester sous les fenêtres de Xavier Bertrand. « C'est énorme ! » s'est ainsi exclamé malgré lui l'un des responsables présents de la police nationale qui n'en revenait pas devant un tel déploiement. Pourtant, l'encadrement policier, à la fois beaucoup plus voyant et sensiblement plus nerveux que lors de nos précédents défilés parisiens, n'était pas vraiment en reste. A croire que les casernes de Picardie avaient été vidées pour l'occasion. Au contraire des habitants de Saint Quentin qui semblaient eux avoir été prévenus de l'invasion et invités à fuir les lieux. Ce n'est que dans la seconde partie du trajet que nous avons pu les rencontrer, avant d'apprendre que certains d'entre eux, touchés par l'amiante au travers des entreprises locales, avaient tenu à intégrer le cortège dès le départ.

Pendant ce temps, Xavier Bertrand se régalaît d'une pizza en plein air dans une zone que le premier parcours déposé par l'Andeva devait emprunter et qui nous avait été interdite sur le tard (...) Un peu plus tard, alors que le menaçant cortège de l'Andeva s'appêtait à investir le centre ville, monsieur Bertrand s'en est allé un peu plus loin inaugurer une salle de l'école de musique, activité artistique dont on prétend qu'elle adoucit les mœurs. Précisons que lors des périlleux déplacements de ce jour, monsieur Bertrand avait pris soin de s'entourer de 6 camionnettes de gendarmes mobiles... Pour quelqu'un qui n'hésite pas à se poser publiquement comme un "défenseur des victimes", l'anecdote peut faire sourire...

2 000 personnes meurent chaque année pour avoir été en contact avec l'amiante dans le cadre de leur travail. L'espérance de vie des victimes ou des exposé-e-s à l'amiante se voit réduite de 6 ou 7 ans pour les bénéficiaires d'entreprises qui veulent maintenant réduire les indemnités dues aux malades.

(...) l'inébranlable détermination des militants de l'Andeva, la formidable capacité de mobilisation des associations locales, la belle fraternité franco italienne et la dignité des participants auront une nouvelle fois fait de cette manifestation nationale une indéniable réussite.

La Poste d'Echirolles (38) : en grève depuis plus d'un mois

Les facteurs d'Echirolles, Claix, Pont de Claix (38) en grève depuis le 19 septembre. Malgré un mois de grève et le soutien des élu6E6s et de la population, la direction de La Poste a méprisé les grévistes et leurs revendications. Face à une direction qui a érigé le passage en force en règle d'action les postier-e-s ont décidé de passer à ce qu'ils et elles appellent les « dernières extrémités », car « on ne traite pas les facteurs comme cela, on ne méprise pas le personnel impunément ». **Une grève de la faim a démarré le 18 octobre.**



Rassemblements anti-nucléaires du 15 octobre

Avec plus de 25 000 manifestant-e-s répartis entre Rennes, Avignon, Bordeaux, le site nucléaire du Bugey, Dunkerque, Strasbourg et Toulouse, c'est un signal fort qui a été envoyé à la classe politique, témoignage de la volonté de nombreux/ses citoyen-ne-s de sortir du nucléaire civil et militaire. Alors que nos voisins européens décident un à un de sortir du nucléaire, le gouvernement français persiste dans l'impasse de l'atome au détriment des énergies renouvelables.

Le dernier congrès de l'Union syndicale Solidaires le rappelait « **la catastrophe récente de Fukushima ne peut que renforcer notre exigence d'arrêt immédiat de tout projet de centrale nucléaire et de décision politique immédiate de sortie du nucléaire** ». Ceci implique de prendre en compte l'importante question des reconversions.



Commerce (75) : Super U, super-destruction des droits !

Les syndicats CFTC, CGT, CNT, SUD se rassemblent pour protester contre les méthodes antisociales et liberticides de Super U.

Au magasin situé quai de Jemmapes à Paris, la direction multiplie les méfaits :

- **Licenciement** pour faute grave, en juillet dernier, d'une employée commerciale, dans des conditions plus que douteuses... et ce alors que cette dernière est **enceinte de plusieurs mois** !
- Présence de la **vidéosurveillance sur le site**, sans respect des règles qui prévalent en matière d'information de la clientèle comme du personnel.
- **Ouverture de l'établissement le dimanche passé 13 heures, et sept jours sur sept en violation**, d'une part, du Code du travail et, d'autre part, de l'arrêté préfectoral applicable en la matière, le tout au détriment d'un véritable jour de repos hebdomadaire pour le personnel.



Le conseil des prud'hommes est saisi pour le premier cas, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) est informée pour la vidéosurveillance, et la société TALIMAP (exploitante du magasin) va être citée en justice, en même temps que d'autres supérettes parisiennes contrevenantes, pour que cessent ces ouvertures illicites, sous peine d'astreinte.

Pôle Emploi : actions contre l'incurie de la direction

La fusion ANPE/Assedic a considérablement dégradé le service rendu aux usagers. L'entretien d'Inscription Diagnostique (EID), le contrôle des papiers d'identité à l'inscription des demandeurs d'emploi, la dématérialisation des courriers qui leur sont adressés, la fusion des métiers indemnisation et placement sont des éléments contribuant à une montée de l'agressivité. Cela se traduit en actes, malheureusement ; ainsi, dernièrement, il y a eu une agression physique à l'agence de St Girons (Midi Pyrénées) le 14 octobre et une prise d'otage à l'agence de Paris Beaumarchais le 17 octobre.

Face à ces situations, l'intersyndicale a appelé les agents de ces régions à exercer leur droit de retrait pour signifier à la direction leur ras le bol (17 agences fermées sur l'Île de France le 19 octobre). L'action de refus de l'EID, menée à Toulouse, dénonce la fusion des métiers et la casse du service public de l'emploi ; elle met en lumière la confusion générale dans laquelle les agents se trouvent. A cela s'ajoute le manque d'effectif criant auquel le gouvernement n'apporte aucune réponse. Il s'en suit un retard de traitement des dossiers d'indemnisation et l'impossibilité pour les agents de recevoir les demandeurs d'emploi dans le cadre du Service Mensuel Personnalisé (SMP). A ce contexte se rajoute la dégradation de la situation économique.



Isabelle de Léon, conseillère pour l'emploi à l'agence Pôle Emploi de Toulouse Occitane est en grève de la faim depuis le 5 octobre. **Elle est passée en conseil de discipline le 13 octobre, pour avoir refusé d'appliquer une nouvelle procédure d'inscription, qui dégrade le service rendu aux demandeurs d'emploi.** Cette désobéissance rejoint celles d'autres résistant-e-s des services publics, dans l'éducation, la santé, le social, l'énergie, etc., qui refusent une dégradation des services rendu et la casse de tous les services publics. Ensemble, ils et elles ont lancé un appel des résistant-e-s et désobéisseurs des Services Publics. Le jour du conseil de discipline, FO, CGT, FSU, Solidaires appelaient le personnel à se mettre en grève pour soutenir Isabelle.

Ainsi, sont réunis tous les ingrédients d'une situation explosive. Tout cela la direction de Pôle emploi le sait et ne fait rien !

Unité syndicale à WKF pour les salaires des pigistes

Une résolution a été adoptée à l'unanimité des élus CE, une déclaration a été faite au nom des représentants syndicaux au CE et une motion signée de tous les délégués syndicaux a été remise à la DRH. Par ailleurs, à l'initiative d'un groupe de journalistes pigistes, une pétition a été lancée ... Au cœur de ces initiatives, l'exigence d'égalité de traitement entre les journalistes pigistes et les autres salarié-e-s.

Le CE et tous les syndicats de Wolters Kluwer France (SNJ, CGT, CFDT, CNT, CFTC, FO) ont réclamé officiellement à la DRH d'appliquer aux journalistes pigistes les augmentations générales décidées unilatéralement par la direction en juillet, suite à l'échec des négociations salariales. Ils ont demandé les « raisons objectives » pour lesquelles les journalistes pigistes pourraient être écartés de ces augmentations collectives qui concernent tous les autres salarié-e-s. **Faute de réponse satisfaisante, ils ont dénoncé un traitement discriminatoire et évoqué la possibilité d'un recours en justice.**

Avant l'été, tous les syndicats avaient vainement réclamé que les journalistes pigistes soient bénéficiaires des augmentations touchant tous les salarié-e-s qui gagnent moins de 4 000 euros par mois. La direction n'avait accordé que l'augmentation du barème minimal du feuillet passé à 55 euros (très insuffisant) et une prime de 200 euros pour les seul-e-s pigistes régulier-e-s. Résultat : **des tarifs stagnants et ne prenant pas en compte l'inflation pour la très grande majorité des 500 journalistes pigistes de l'entreprise WKF** qui publie une quarantaine de publications professionnelles en social, santé et transports.

Les animateurs/trices de colonies de vacances ont des droits

En 2010, Solidaires (Isère) a engagé un recours devant le Conseil d'État, concernant la convention collective de l'animation socio-culturelle qui permet de ne payer les moniteurs/trices de colonie de vacances que 2 fois le smic horaire par jour, soit 18 euros brut, sans que soit limitée la durée de travail. Le recours portait sur 3 points, la rémunération, la limitation annuelle du nombre de jours travaillés, le temps de travail. Le Conseil d'État a rejeté les 2 premiers points et a considéré le point sur le temps de travail suffisamment complexe pour nécessiter l'avis de la cour de justice de l'union européenne (CJUE). La CJUE a alors donné raison à Solidaires.

Amené à statuer, le Conseil d'Etat vient de le confirmer dans une décision du 10 octobre 2011 : **le décret gouvernemental ne respecte pas la législation en matière de temps de travail et de repos**. Selon cette juridiction, si l'activité des moniteurs est susceptible de faire l'objet d'un régime dérogatoire, le droit français ne comporte pas « les mesures de compensation ou de protection » nécessaires. **Cette décision est une première victoire pour les animateurs/trices de colonies de vacances, et un premier pas pour la reconnaissance de leurs droits. C'est aussi une bonne chose pour la sécurité des enfants.** Pourtant, un puissant lobbying a été déployé par la majorité des employeurs du secteur, prédisant la fin des colonies de vacances si une telle décision était prise. Comme s'il était naturel que les « colos » ne puissent fonctionner qu'en exploitant celles et ceux qui y travaillent sous prétexte que ce sont des jeunes !



Les colonies de vacances sont des activités sociales, il est normal que les familles ne paient que très rarement le coût réel du séjour. Il est nécessaire de se battre pour que les moyens des Comités d'Entreprise, des organismes sociaux, soient augmentés ; ce n'est pas incompatible avec des conditions de travail correctes pour les salarié-e-s.

- Solidaires réaffirme que **les salarié-e-s des centres aérés et des colonies de vacances doivent avoir les mêmes droits en terme de rémunération et de durée du travail que l'ensemble des salarié-e-s.**
- rappelle son attachement à l'existence de ces centres qui permettent à nombre d'enfants des classes les moins riches de partir en vacances.
- estime toutefois qu'il n'appartient pas aux jeunes employé-e-s comme moniteurs/trices d'en assurer la pérennité par le biais d'un travail gratuit. **Dans les CE, les CCE et autres structures, faisons respecter les droits de ces collègues !**

Médico-Social (93) : victoire aux « Moulins Gémeaux »

Les personnels et les parents de l'Etablissement Public Médico-Social Départemental « Les Moulins Gémeaux » de Saint-Denis, soutenus et accompagnés dans toutes leurs actions par Solidaires, ont eu gain de cause. **Une délégation d'élus-e-s, de représentants syndicaux, de représentants du personnel, des parents et des enfants a obtenu des engagements** : « L'Agence Régionale de Santé n'a aucun projet de fermeture de l'établissement public Les Gémeaux, ni de transfert juridique à un organisme privé », « les salaires et le financement des prestations habituelles au profit des usagers (transports, cantine) seront assurés jusqu'à la fin de l'année », « une mission d'inspection sera diligentée pour éclaircir la situation budgétaire et comptable de l'établissement ».

Hôpital Tenon (75) : avorter c'est un droit, et c'est la loi !



Pour la seconde fois en un mois, des petits groupes religieux catholiques ont tenté de s'installer samedi 15 octobre, devant l'hôpital Tenon dans le XXème arrondissement de Paris. Ces intégristes catholiques sont connus pour mener des actions contre les centres d'interruption de grossesse et ils ont décidé de faire un symbole du CIVG de Tenon.

Celui-ci, fermé arbitrairement pendant 18 mois, a rouvert ses portes en avril dernier à la suite de la longue et forte mobilisation des habitants/es du quartier, du collectif unitaire CIVG Tenon regroupant des syndicats (SUD Santé et CGT), des associations et des organisations politiques. Encore une fois, les militant-e-s intégristes, épaulé-e-s par quelques jeunes nervis d'extrême droite, ont été mis/es en échec... et ont été protégé-e-s, non par une quelconque puissance divine, mais par les forces de l'ordre très présentes.

Plus de 300 personnes se sont retrouvées pour refuser le diktat de ces commandos. Ainsi, la forte présence des habitants-e-s du quartier, des syndicalistes (Solidaires, CNT, FSU, CGT), des organisations politiques, des élus-e-s, les a empêché de s'approcher de l'hôpital. Les militant-e-s anti-avortement ont déjà annoncé leur intention de revenir le mois prochain. Nous y serons aussi ! Avec le collectif Paris 20^{ème} Tenon, nous appelons à la vigilance et réaffirmons : **Un CIVG dans chaque hôpital public ! Avorter, c'est notre droit et c'est la loi !**